



**Assemblée générale du TURLg  
Réunion du 30 juin 2008**

**Présents : Robert Germay, Alain Chevalier, Patrick Antoine, Michèle Potier, David Homburg, Dominique Donnay, Andreï Myasnikov, Marco Pascolini, Benoit Cottin, Pascal Renard, Karin Jadoul, Bernard Lapière, David Dupuis, Renaud Minet, Mélanie Homburg, Marius Martin, Olivier Moreau, Pierre Wathelet, Julien Legros.**

**Excusés : Eveline Orban, Christelle Burton, Denis Renard, Martine Waxweiler, Romain Parizel, Anne Mycinski, Alban Bouriez,**

**Absents : Christophe Bral, Constance Michalek, Charlotte, Svetlana Miloslavjevic.**

**Ordre du jour :**

- 1. Approbation du PV de l'AG du 28 juin 2007**
- 2. Approbation des comptes 2007**
- 3. Décharge aux administrateurs**
- 4. Enregistrement de nouveaux membres de l'ASBL**
- 5. Démission d'un administrateur et désignation d'administrateurs**
- 6. Bilan de la saison 2007-2008**
- 7. Programmation 2008-2009**
- 8. Divers**

**1. Approbation du PV de l'AG du 28 juin 2007**

Le PV de l'AG du 28 juin 2007 est approuvé à l'unanimité.

**2. Approbation des comptes 2007**

Michèle présente les comptes. Ceux-ci seront publiés sur le site du TURLg.

Voici les remarques faites au sujet des comptes en réunion :

- Il y a une perte globale sur l'année 2007, mais cette situation était prévisible dans la mesure où le RITU 2007 était un gros RITU. Les pertes occasionnées par les gros RITU sont comblées par les économies du petit RITU de l'année suivante.
- Les frais postaux restent importants, le CA n'ayant pas eu le temps de mettre en place un système de mailing efficace. Le projet reste d'actualité et sera mis en œuvre pour l'année prochaine.
- La rétribution des animateurs est un poste important, mais celui-ci est compensé par les rentrées des ateliers. Il faut toutefois prendre en compte qu'une série de frais causés par les ateliers ne sont pas enregistrés dans cette rubrique : la technique, le téléphone, la promotion, etc. Les ateliers apportent une certaine trésorerie au TURLg.
- Un autre gros poste est constitué des tournées, mais ces frais sont en grande partie remboursés par diverses subventions.
- Les rémunérations sont compensées par un subside du FOREM et par les gains des ateliers.

- Les subventions de 2007 sont supérieures à celles perçues auparavant. Cette augmentation sera maintenue en 2008. L'ULg reste notre premier sponsor.
- La cafétéria est en déficit de 1000 euros. Le CA considère une série de solutions pour pallier à ce problème. Une possibilité serait de changer le barillet de la réserve et de responsabiliser les chefs de projets. Un dispositif de paiement efficace devrait être mis en place. La possibilité de recruter un barman est également évoquée. Ce point sera mis à l'ordre du jour d'une réunion avec les chefs de projets.

L'année prochaine, les comptes feront l'objet d'une présentation powerpoint.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

### **3. Décharge aux administrateurs**

Décharge est accordée à l'unanimité aux administrateurs.

### **4. Enregistrement de nouveaux membres de l'ASBL**

Mélanie Homburg est enregistrée comme nouveau membre effectif de l'ASBL.

### **5. Démission d'un administrateur et désignation d'administrateurs**

L'AG prend acte des démissions de Martine Stiénon en tant que membre du CA et en tant que membre effectif du TURLg, et d'Anne Mycinski, qui démissionne en tant que membre effectif de l'ASBL.

Michèle Potier est intégrée au CA en tant que trésorière et administratrice. Patrick Antoine entre dans le CA en tant qu'administrateur.

### **6. Bilan de la saison 2007-2008**

- représentations en série au TURLg : 73 de 14 spectacles + 1 scolaire de l'Enseigneur. (74 dans la salle) 9 créations, 6 reprises.
  - reprises en tournées : en Belgique : 13, à l'étranger : 19 (9 spectacles, dans 10 pays)
- TOTAL : 104 représentations de 19 spectacles.
- 16 scolaires

Autres activités du TURLg :

- participations à des congrès et colloques (AITU)
- tournage d'un documentaire RTBF
- participation à des ateliers en Roumanie
- lecture de textes pour un CD-Rom sur Notger
- accueil de conférences, de spectacles, de concours d'écriture.

Cette saison a été très chargée en activités. Il reste un travail à faire au niveau de l'information des personnes actives dans les groupes. Le CA rappelle la tâche d'information qu'ont les chefs de projets par rapport aux membres de leurs groupes.

Bilan de l'année des directeurs :

- engagement d'un nouveau régisseur : Renaud Minet
- Julien Legros a été engagé comme stagiaire régisseur
- la région Wallonne permet qu'on engage un travailleur PTP, c'est-à-dire un travailleur peu qualifié qui participe à un projet de formation. Ce poste, qui

sera attribué à Dom permettra de mettre en place le fichier d'adresses et de gérer le bar.

- Avec cette équipe, des réunions ont été mises en place, ce qui a permis de mettre en route un grand rangement de la salle, des coulisses, des réserves et du bureau.
- L'ULg a décidé de rénover la salle du Sart Tilman. La salle va être rénovée, nouveaux sièges, nouveaux tapis, etc. L'ARI a remis un projet. La salle ne sera plus utilisée uniquement par le TURLg, mais le TURLg continue à être profondément impliqué dans sa gestion.
- Le département de Communication a mis en place un master en arts du spectacle, qui forme une base de travail commune avec le TURLg. L'atelier de Robert a été repris par Alain et Dominique.
- Les relations avec les animateurs se développent, par des réunions de réflexions bisannuelles. Le CA travaille à l'établissement d'un cahier des charges permettant de définir et d'évaluer le travail des animateurs.
- Des mesures similaires sont aussi mises en place dans les relations entre CA et chefs de projets.
- Depuis l'année passée, des projets transversaux voient le jour. Ces projets, comprenant le groupe de scénographie et la Draft, entretiennent des rapports avec toutes les productions, et assurent une meilleure communication. Un nouveau groupe transversal d'échange de techniques sera mis en place à la prochaine rentrée du TURLg.
- La décision d'acheter des entrées pour divers spectacles au Théâtre de la Place, afin d'aller les voir avec d'autres membres du TURLg sera reconduite cette année.

Julien fait remarquer qu'outre le bilan matériel, qui est très positif, le TURLg a aussi un rôle social admirable. Il demande cependant que le CA se penche d'avantage sur la qualité artistique des spectacles. Il propose la mise en place d'ateliers de théâtre pour les chefs de projets, l'établissement de pré requis pour accéder à la fonction de chef de groupe.

*Réponse de RG : la question de la qualité, il se la pose aussi, mais elle est très difficile à cerner. Il faut à la fois transmettre la tradition mais ne pas brimer la créativité des nouveaux. C'est difficile à faire anticipativement. Une solution est de discuter ensemble des spectacles que l'on a produits, en étant francs et sincères les uns avec les autres. RG est prêt à assurer cette tâche d'animateur de discussions.*

Le CA annonce effectivement qu'une certaine sélection va être mise en place. Cependant, cette sélection sera opérée sur des critères méthodologiques plus qu'artistiques, en raison de la grande subjectivité de ces derniers et de sorte à transmettre un savoir faire et une tradition sans entraver la créativité des chefs de projets. Le CA se chargera d'opérer cette sélection.

Pierre dénonce une certaine rigidité dans les deadlines données aux chefs de projet, qui pourrait les acculer à une production trop précipitée. Si effectivement quantité de projets demande une organisation temporelle stricte, le CA nie cependant l'obligation de se soumettre à ces impératifs. Une solution peut toujours être trouvée si le spectacle n'est pas prêt.

## **7. Programmation 2008-2009**

Le CA encourage les membres à se référer au programme de la saison écoulée.

## **8. Divers**

- Animations : Le TURLg a été engagé par les journées du patrimoine pour y assurer des animations. Des volontaires seront demandés dans les divers groupes du TURLg.

La séance est clôturée à 22h41

**à mettre à l'ordre du jour du prochain CA :**

Décision à prendre quant à la somme à imputer réservée à Philippe

Les frais postaux doivent être annulés. Il faut que le CA mette en place un système de mailing.

Powerpoint pour le budget l'année prochaine